

Tranquillité publique : l'OPH mise sur la présence humaine

Le 24 mars dernier, l'OPH a pris part au conseil local de sécurité et de prévention de délinquance de Villeneuve-Saint-Georges, en présence notamment du maire Sylvie Altman, de la procureure de la République Nathalie Becache et du nouveau commissaire de Villeneuve, Ludovic Giral. **Notre office a largement relayé la pétition lancée par la municipalité, réclamant des moyens nouveaux pour la tranquillité publique** - et vous êtes très nombreux à vous être manifesté en la signant. **Le droit à la tranquillité est en effet un enjeu essentiel dans nos quartiers, pour vivre mieux ensemble.** Je souhaitais d'abord vous annoncer une bonne nouvelle, car notre mobilisation a permis une première victoire, avec l'octroi d'une subvention pour la mise en place de la vidéo-protection dans le centre-ville. Notre pétition se poursuit* pour exiger l'augmen-

tation des effectifs et un commissariat recentré sur Villeneuve et Valenton. Le 24 mars, la réunion du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance s'est tenue à Villeneuve-Saint-Georges. L'OPH a pris toute sa place au sein de cette instance, notamment en participant aux travaux d'un groupe "inter-bailleurs" sur ces questions. J'ai rappelé à cette occasion l'importance de la présence humaine dans nos résidences. Nous passons aux actes, en continuant à développer nos équipes de proximité et les loges groupées

par **Nathalie Dinner**
Présidente de l'OPH de
Villeneuve-Saint-Georges



Sylvie Altman, maire, et Nathalie Dinner, présidente de l'OPH et vice-présidente du Conseil départemental, avant la réunion du CLSPD le 24 mars dernier.

qui permettent un travail d'équipe de nos agents et un meilleur accueil des locataires. Il faut que les services de l'État réinvestissent eux aussi dans la présence humaine régulière, notamment avec une police de proximité au service de la tranquillité de chacun.

*Si ce n'est pas encore fait la pétition est toujours disponible sur le site villeneuve-saint-georges.fr

Respect du voisinage, propreté, bon usage des lieux (et notamment des parties communes)...

Autant de règles essentielles pour vivre mieux ensemble dans nos résidences.

Nous sommes une majorité d'habitants à vouloir améliorer notre cadre de vie et vivre en harmonie :

relayons le message !

Les astreintes

Pour signaler un incident sérieux dans les parties communes ou un logement (en dehors des travaux d'ordre locatif) le soir ou le week-end, un numéro à votre disposition :

- Secteurs Nord et Triage :
06 89 44 92 51
- secteur Plateau :
06 89 44 91 87
- Secteur Centre :
06 89 44 92 28

ATTENTION : le chantier de rénovation se poursuit au siège de l'OPH. Durant les travaux, l'accueil est déplacé au 43, rue Thimonnier

2016 : l'Office continue à investir

Le 16 mars dernier le conseil d'administration a voté le budget 2016 de l'OPH. Parmi les axes forts la poursuite du redressement de l'Office, des investissements d'entretien du patrimoine tout en poursuivant une politique de "bas loyers", limités à 90% du plafond. "Nous poursuivons également une gestion de proximité à l'écoute de nos locataires, en déployant les moyens humains nécessaires dans tous les quartiers" a sou-

ligné Nathalie Dinner. Cinq millions d'euros seront par ailleurs consacrés cette année aux gros investissements. Parmi les principales opérations prévues : la rénovation des façades de la **résidence Gambetta**, avec isolation extérieure; peinture dans les parties communes; réalisation de locaux propreté à l'extérieur du bâtiment. Rénovation des façades **résidence Gustave-Flaubert**, avec là encore la pose d'une isolation extérieure. **Rési-**

dence Gabriel-Péri, les façades seront reprises et l'étanchéité des halls refaite. Des travaux de peinture et de rénovation des sols sont également prévus dans les parties communes. **Aux Tours**, enfin, l'OPH rénovera cette année les installations de ventilation et rénovera les halls (peinture et reprise des plafonds). Des opérations qui s'ajoutent, bien entendu, à celles déjà engagées, notamment à **Sellier** et aux **Îles**.

dans mon quartier

Flaubert: les chantiers se poursuivent



Deux chantiers se poursuivent sur la résidence Gustave-Flaubert. La mise aux normes de l'électricité, tout d'abord, avec le remplacement des câbles et des appareillages électriques dans les appartements et les parties communes. La réfection complète de l'étanchéité, ensuite, sur les toits des bâtiments ou l'isolant et le bitume sont progressivement remplacés pour assurer la parfaite imperméabilité.

Dernière ligne droite pour la rénovation des Îles 1

La rénovation du quartier des Îles 1 n'a pas toujours été un long fleuve tranquille... Les locataires de cette résidence se souviennent d'un début de chantier chaotique, qui avait amené l'OPH à interrompre les travaux... avant

de les reprendre dans des conditions qui n'ont pas toujours été optimales du fait de défaillances de l'entreprise. Les travaux à l'intérieur des appartements sont terminés dans la quasi-totalité des logements. La rénovation des façades va se terminer elle aussi courant mai, avec l'achèvement des oriels. Ces dernières semaines, ce sont les halls qui font l'objet d'une rénovation - avec



notamment des travaux de peinture, de carrelage, la pose de nouvelles portes d'entrée et l'installation d'un contrôle d'accès. Au final, l'OPH aura investi 4,15 millions d'euros pour donner une nouvelle jeunesse à la résidence. Une rénovation d'une grande qualité qui apportera à terme une réelle amélioration au quartier.

A chacun son daaf !

Les détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (daaf pour les intimes) sont obligatoires dans chaque appartement depuis le 1^{er} janvier. L'OPH avait anticipé en programmant systématiquement leur installation lors des rénovations - ou en assurant lui-même leur pose pour les quartiers qui n'ont pas bénéficiés de rénovation électrique ces dernières années. Las ! Tout le monde n'a pas ouvert sa porte, et 150 à 200 restent encore à poser. "C'est une opération très rapide, c'est fait en dix minutes" explique Angelo, l'électricien de l'OPH, qui organise depuis le début de l'année une "deuxième tournée". Si malgré tout vous n'avez pas pu être présent lors de ces passages, sachez que



vous pouvez vous adresser à votre gardien et poser l'équipement vous-même - "il n'y a que deux vis à poser". C'est particulièrement important, non seulement pour vous mais également pour vos voisins : "c'est un véritable système de prévention des incendies: cela peut sauver des vies" explique le technicien. Sachez par ailleurs qu'une fois le daaf posé, le locataire est responsable du bon fonctionnement de l'installation: vous devez faire régulièrement un test et changer la pile quand nécessaire.

ON EN PARLE

Stationnement des règles à respecter !

De nombreux locataires se plaignent régulièrement de stationnements anarchiques, voire gênants aux abords de leur résidence.



C'est par exemple le cas à George-Sand, où des automobilistes bloquent régulièrement l'accès aux boxes, empêchant les locataires de sortir leur voiture. Dans le passé, l'OPH a installé sur plusieurs résidences des barrières d'accès pour restreindre l'entrée des parkings aux seuls locataires, mais des actes de vandalisme réguliers (voire systématiques) condamnent le bon fonctionnement de ces dispositifs... Outre les nuisances causées aux locataires, ce phénomène est également dangereux car il gêne régulièrement des accès pompiers. "il n'y a pas de solution miracle, si ce n'est d'inviter tous les locataires à respecter les règles de bon stationnement" souligne Jean-Thomas Laurent, directeur de l'OPH. Une campagne de communication va rappeler ces règles à chacun dans les résidences les plus exposées à ce problème.

“ Ma résidence
J'Y TIENS
JE LA RESPECTE ”

Encombrants : les prochains passages

Merci de veiller à sortir vos déchets encombrants la veille au soir du jour de ramassage. En dehors de ces dates, vous pouvez vous adresser à la déchetterie mobile, tous les samedis de 9 heures à 16 heures au 105, rue Anatole-France.

Thimonnier, Sellier : vendredi 15 avril

Les Tours - Gabriel-Péri - Lamartine : lundi 18 avril

Quartier Triage : mardi 19 avril

Quartiers du Plateau : mardi 19 avril

HBM, Charles-Péguy : mercredi 20 avril

Pour toute question, les ambassadeurs du tri sont à votre disposition au 01 43 86 38 67.